EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 février 2009 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six février deux mille neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 février 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Dominique ADENOT, Odile VIGNAL, Havva ISIK, Nicole BARBIN, Claudine LAFAYE, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s :	**Carole COURTIAL, Chantal MERCIER-COURTY, Bruno SLAMA**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Thierry ORLIAGUET donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER et quitte la séance après la question n°2
Madame Pascaline BIDOUNG, qui avait donné pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT, est présente à partir de la question n°5.
Monsieur René MAYOT, qui avait donné pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER est présent à partir de la question n°5.
Interruption de séance de 21 h 25 à 21 h 45.
A partir de la question n°7, M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 6

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Rapporteur : Monsieur le Maire

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce sur un vote à main levée.

Consécutivement au renouvellement du Conseil Municipal il avait été procédé, en Avril 2008, à l'élection de la Commission d'appel d'offres et la Commission de délégation de service public, ces deux commissions étant composées des mêmes membres.

La démission de deux membres suppléants de ces Commissions implique de procéder à leur remplacement afin d'assurer le bon fonctionnement des Commissions.

La réglementation, complexe, ne permet pas de remplacer directement les suppléants mais impose de réélire les Commissions dans leur totalité, ce qui suppose la démission préalable de chacun de leurs membres ; tous les membres de ces Commissions ont remis leur démission.

C'est pourquoi il vous est proposé de procéder à la réélection de la Commission d'appel d'offres et de la Commission de délégation de service public (en application des dispositions des articles L 2121-21 et D 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 22 du Code des Marchés Publics).

Il vous est également proposé que ces deux Commissions, juridiquement distinctes, soient composées des mêmes membres, comme c'était le cas jusqu'à présent.

Modalités de dépôt des listes

Les listes sont déposées au Secrétariat Général la veille du scrutin avant 18h.

Scrutin

L'élection a lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Commission d'Appel d'offres
- Sont élus à l'unanimité :

Titulaires :	Supléants :
- Louis VIRGOULAY	- René MAYOT
- Gregory BERNARD	- Sandrine- BERGEROT-RAYNAL
- Jacques LANOIR	- Cyril CINEUX
- Martine REMBERT-MANTELET	- Roger GIRARD
- Jean-Pierre BRENAS	- Didier MULLER

Commission de Délégation de Service Public :
- Sont élus à l'unanimité :

	Titulaires :		Supléants :
-	Louis VIRGOULAY	-	René MAYOT
-	Gregory BERNARD	-	Sandrine- BERGEROT-RAYNAL
-	Jacques LANOIR	-	Cyril CINEUX
-	Martine REMBERT-MANTELET	-	Roger GIRARD
-	Jean-Pierre BRENAS	-	Didier MULLER

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 03 mars 2009

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Alain BARDOT